

Mobilize Share: la voiture électrique en autopartage débarque à Arcachon

La ville d'Arcachon participait, vendredi, au lancement national du nouveau service d'autopartage « Mobilize Share », filiale de Renault.

L'objectif est de proposer à la population une alternative à la voiture individuelle en proposant des véhicules électriques en location libre service 24h/24, 7j/7, toute l'année. Deux véhicules seront disponibles en basse saison à la gare, un véhicule à l'Aguillon et un véhicule au Moulleau. En haute saison, des véhicules supplémentaires seront installés à Perreire et l'Aguillon.

Chaque véhicule devra être ramené à son emplacement d'origine. Le forfait de location débute à 7 euros l'heure et 19 euros la journée.



Ce nouveau service complète le dispositif développé par la ville en matière de mobilité électrique.

Le réseau de bornes de recharge électrique Izivia s'étoffe avec 4 stations de 5 bornes chacune qui portent à 30 le nombre de bornes de recharge à Arcachon.

La ville dispose par ailleurs d'une flotte de véhicules

électriques et hybrides municipaux « *pour montrer l'exemple réduire les émissions de gaz à effet de serre* »

La mobilité douce en chiffres

- 12 926 vélos distribués gratuitement aux arcachonnais à ce jour.
- 600 subventions à l'achat de vélos électriques versées depuis 2013
- 24km de pistes cyclables sillonnent les quartiers de la ville